

N°2023/159

Nouméa, le 8 juin 2023

PREMIÈRE RÉUNION DE PRÉPARATION DU CARNAVAL 2023 LE MERCREDI 14 JUIN À 18H À L'HÔTEL DE VILLE

La Ville de Nouméa organise le 2 septembre prochain la 35^e édition de son carnaval. Les préparatifs commencent dès ce mercredi 14 juin à 18h avec une première réunion pour présenter l'évènement.



INSCRIPTIONS AU CARNAVAL

Les groupes qui souhaitent participer à l'édition 2023 du carnaval peuvent s'inscrire jusqu'au lundi 21 août auprès de :

- **La direction de la Culture, du Patrimoine et du Rayonnement , au 23 26 50 ou par mail : mairie.culture@ville-noumea.nc**

LE DISPOSITIF DE BOURSE ARTISTIQUE

La Ville de Nouméa propose des aides aux groupes porteurs d'un projet impliquant différents artistes (chorégraphes, musiciens, DJ, décorateurs, artistes plasticiens...).

Pour obtenir une aide financière, les groupes doivent remplir un dossier.

Ce dossier est disponible :

- À la première réunion d'information
- téléchargeable sur site internet de la Ville de Nouméa :
<https://bit.ly/inscriptioncarnaval23>

Ils doivent être déposés avant le vendredi 28 juillet à **15h30**, au 9, rue de la République, du lundi au vendredi de 7h15 à 15h30. **ou par mail** : mairie.culture@ville-noumea.nc

PROCHAINES RÉUNIONS

- Mercredi 26 juillet à 18h
- Mercredi 30 août à 18h

INFOS PRATIQUES

Mercredi 14 juin à 18h.

Salle du conseil municipal.